

CHAMPIONNAT SCOLAIRE D'ECHECS DU MERCREDI 23 JANVIER 2019

INSCRIPTION A LA PHASE DEPARTEMENTALE

à adresser par mail à M. Grézels, à cdje82@free.fr avant le 21 janvier 2019

Nom de l'établissement scolaire : _____

Adresse : _____

Nom de la personne responsable ou de l'accompagnateur : _____

Tél : _____

E-mail : _____

La licence B (ou A) de la Fédération française d'échecs est nécessaire (s'adresser à l'un des clubs du département) <http://www.echecs.asso.fr/ListeClubs.aspx?Action=CLUBCOMITE&ComiteRef=82>

NOM et Prénom	Date de naissance	Eventuellement N° de la licence FFE

Pour la phase départementale, le nombre de participants par établissement n'est pas limité. A l'issue de cette phase, l'établissement qualifié devra former une équipe de 8 joueurs (dont au moins deux filles ou deux garçons) pour participer au championnat académique .